BANQUE : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÈGLEMENTAIRE

Droit bancaire : maîtriser le compte, encadrer le crédit et les garanties

La relation bancaire est encadrée à chaque étape : ouverture du compte fonctionnement des moyens de paiement octroi de crédit et prise de garanties. Les collaborateurs appliquent des procédures internes sans toujours connaître la règle qui les fonde. Face à une situation imprévue une clôture de compte un incident de paiement ou une contestation ils improvisent. Ces deux jours posent les fondamentaux du droit bancaire. Le participant situe les acteurs et le cadre de l'activité puis examine le régime du compte et des opérations courantes. Le crédit et les garanties sont traités sous l'angle des engagements pris et de la responsabilité de l'établissement.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 679 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs de banque et de sociétés de financement ainsi que juristes débutants en droit bancaire et professionnels en reconversion vers le secteur financier.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les acteurs de l'activité bancaire et le cadre de leur supervision
- Identifier les obligations liées à l'ouverture et au fonctionnement d'un compte
- Distinguer les régimes applicables aux principaux moyens de paiement
- Caractériser les engagements pris lors de l'octroi d'un crédit
- Différencier les grandes catégories de garanties et leurs effets
- Repérer les situations engageant la responsabilité de l'établissement

03 Programme détaillé

M1 Le cadre de l'activité bancaire

- Qui fait quoi et sous quel contrôle
- Opérations réservées aux établissements agréés
- Statuts des établissements et des intermédiaires
- Rôle des autorités de supervision
- Obligations générales pesant sur l'établissement
- À retenir : La qualification d'une opération bancaire détermine le statut requis pour pouvoir l'exercer.

M2 Le compte et les opérations

- Ouvrir faire fonctionner et clôturer
- Convention de compte et information du client
- Obligations de vigilance à l'entrée en relation
- Régime des moyens de paiement et des incidents
- Clôture du compte et fin de la relation
- Cas pratique : Les participants traitent la demande de clôture d'un compte présentant des opérations encore en cours.

M3 Le crédit

- De l'octroi au recouvrement
- Formation du contrat de crédit et information de l'emprunteur
- Distinction entre crédit aux particuliers et crédit aux professionnels
- Modification et renégociation des conditions
- Défaillance de l'emprunteur et voies de recouvrement
- Cas pratique : À partir d'un dossier de prêt les participants identifient les engagements de chaque partie et les points de vigilance.

M4 Garanties et responsabilité

- Sécuriser l'engagement et connaître ses limites
- Sûretés personnelles et engagement de la caution
- Sûretés réelles et formalités associées
- Devoir de mise en garde et obligation d'information
- Situations classiques de mise en cause de l'établissement
- Mise en situation : Un client conteste l'engagement de caution signé par son associé et demande des explications à son conseiller.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 679 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr